

# ASSISES DE LA RECHERCHE DURABLE À LA FBM #2

10 février 2026



# Travail de réflexion sur les infrastructures et les pratiques de recherche

## Sommaire

I. Introduction.....	3
II. Quantification des impacts environnementaux.....	3
III. Ateliers thématiques sur les pratiques de recherche.....	5
• Atelier A : Mobilité Professionnelle.....	6
• Atelier B : Ressources de laboratoires & Infrastructures.....	8
• Atelier C : Le numérique.....	11
• Atelier D : Expérimentation animale.....	14
IV. Iceberg : comprendre les logiques profondes du système de la recherche.....	16
V. Spécificités de la recherche biomédicale et en santé.....	17
VI. Clôture et projection vers la suite.....	18

## I. Introduction

Les Assises de la recherche durable visent à élaborer, à l'horizon 2037, une vision stratégique assortie de mesures opérationnelles pour une recherche durable en biologie, en médecine et en santé. Elles concernent l'ensemble de la communauté de recherche de la FBM et de ses institutions partenaires, soit le CHUV, Unisanté et l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin, incluant toutes celles et ceux qui conduisent ou soutiennent des activités de recherche, tout financement confondu. Dans ce cadre, les panélistes sont souverains et garants du contenu produit. Ils sont invités à travailler avec ambition, clarté, réflexivité et ouverture, afin de formuler des propositions concrètes qui nourriront le rapport final présenté au décanat en juin 2026.

## II. Quantification des impacts environnementaux

Présentation de Cecilia Matasci, Centre de compétences en durabilité, Unil

Cecilia Matasci a présenté une première estimation chiffrée des impacts environnementaux liés aux activités de recherche de la FBM. À partir d'une approche en analyse du cycle de vie, l'équipe du Centre de compétences en durabilité a distingué deux dimensions majeures : l'impact sur le changement climatique, mesuré en émissions de gaz à effet de serre (tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par an), et l'impact sur l'appauvrissement de la biodiversité globale, évalué à partir des pressions exercées sur les écosystèmes.

Cette évaluation a été conduite pour les activités de recherche menées à l'Unil, au CHUV et à Unisanté. Les résultats relatifs au CHUV et à Unisanté demeurent confidentiels, dans la mesure où ils reposent sur des calculs préliminaires et que les méthodologies ainsi que les estimations propres à ces deux institutions sont susceptibles d'évoluer. Pour cette raison, seuls les résultats pour la part de recherche FBM menée à l'Unil sont présentés ici. Les ordres de grandeur pour la recherche au CHUV sont comparables.

Cette quantification a mis en avant l'empreinte significative liée au fonctionnement des infrastructures, en particulier à travers la consommation d'énergie thermique et d'électricité, ainsi que celle associée à la production des consommables et des équipements de laboratoire.

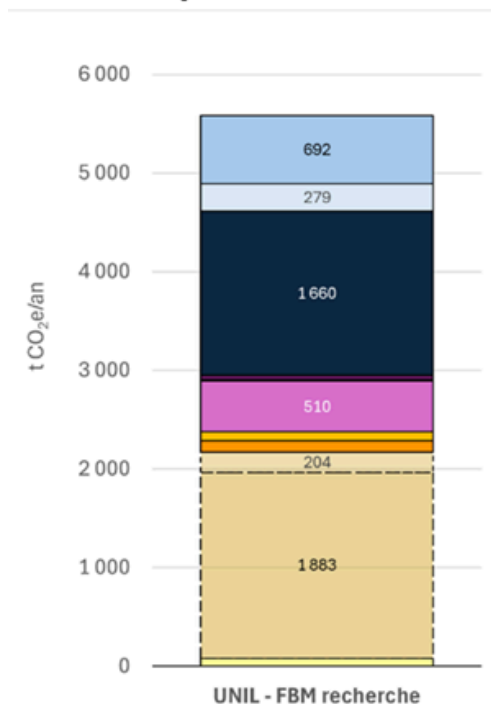
L'estimation de l'empreinte imputable à la production des consommables et des équipements de laboratoire demeure toutefois sujette à une incertitude importante, dans la mesure où elle repose sur des données monétaires. Par ailleurs, la fabrication de matériel informatique et la mobilité professionnelle constituent également des postes à impact élevé, tant sur le climat que sur l'érosion de la biodiversité.

Le fonctionnement des infrastructures mobilisées par la recherche – en particulier les besoins en chauffage et en électricité - représente 42 % de l'empreinte carbone de la part Unil de la recherche FBM, ainsi que 28 % de son impact sur la biodiversité globale.

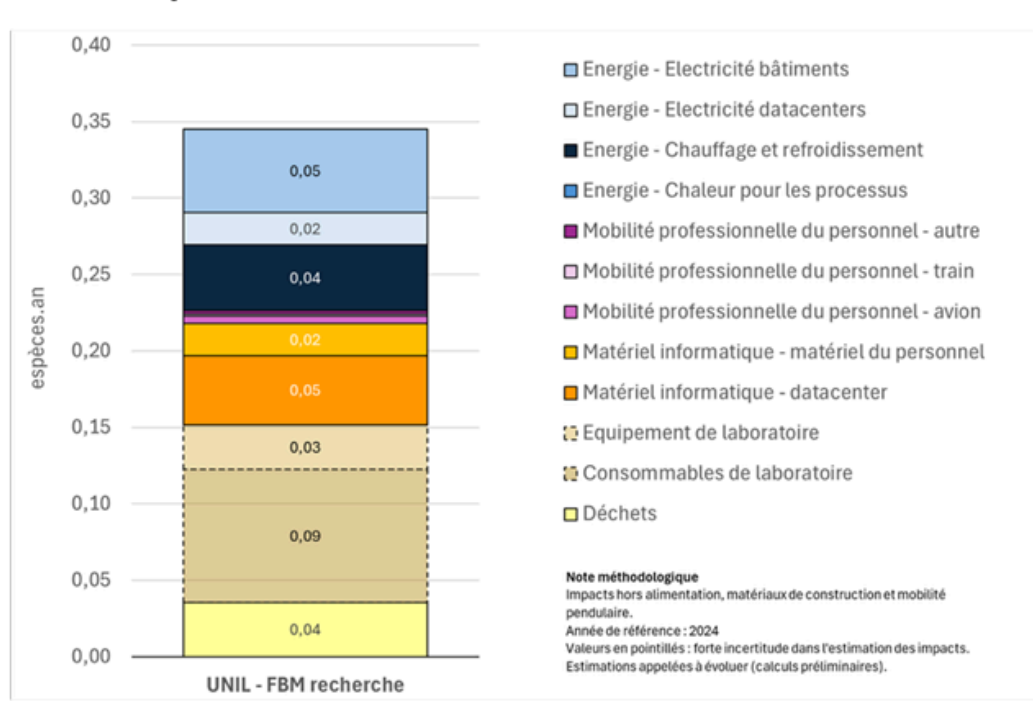
Les pratiques de laboratoires, au travers des achats de consommables et d'équipements, contribuent à hauteur de 37 % de l'empreinte carbone (34 % de l'impact sur la biodiversité). La mobilité professionnelle représente quant à elle 10 % de l'empreinte carbone (2 % de l'impact sur la biodiversité). Enfin, l'empreinte carbone du numérique, qui recouvre à la fois la consommation énergétique des data centers ainsi que l'impact lié à la fabrication du matériel informatique lui-même, est estimée à 9 % pour la part Unil, mais contribue de manière plus marquée à l'impact sur la biodiversité (25 %).

*Le détail des résultats ainsi que de la méthodologie utilisée sera présenté et disponible dans un rapport spécifique.*

### Empreinte carbone



### Empreinte biodiversité



- Énergie - Electricité bâtiments
- Énergie - Electricité datacenters
- Énergie - Chauffage et refroidissement
- Énergie - Chaleur pour les processus
- Mobilité professionnelle du personnel - autre
- Mobilité professionnelle du personnel - train
- Mobilité professionnelle du personnel - avion
- Matériel informatique - matériel du personnel
- Matériel informatique - datacenter
- Equipement de laboratoire
- Consommables de laboratoire
- Déchets

**Note méthodologique**  
 Impacts hors alimentation, matériaux de construction et mobilité pendulaire.  
 Année de référence : 2024  
 Valeurs en pointillés : forte incertitude dans l'estimation des impacts.  
 Estimations appelées à évoluer (calculs préliminaires).

Sources : Centre de compétences en durabilité, Unil

### III. Ateliers thématiques sur les pratiques de recherche : problématisation et identification des pistes de mesures

Le choix des ateliers thématiques de la deuxième session s'est appuyé sur une première évaluation de l'impact environnemental des pratiques de recherche en FBM. Cette quantification a mis en évidence l'empreinte significative de la mobilité professionnelle, du fonctionnement des infrastructures, des activités de laboratoire et du numérique. À ces quatre domaines a été ajoutée l'expérimentation animale, thématique structurante pour une part importante de la recherche conduite à la FBM.

Quatre ateliers parallèles de trois heures ont ainsi été organisés. Les panélistes ont pu indiquer leur préférence afin de participer à l'atelier de leur choix.

L'enjeu était d'ancrer les réflexions dans l'existant, en s'appuyant sur les interventions d'expert·es travaillant déjà sur ces thématiques à l'Unil. Chaque atelier a débuté par une présentation permettant de poser la problématique dans le contexte de la recherche à l'Unil, de partager les données disponibles sur les impacts environnementaux, de rappeler les objectifs institutionnels existants, notamment **CAP2037**, et de présenter l'état des réflexions ou initiatives déjà engagées, à l'Unil ou dans d'autres institutions.



Ces présentations ont été suivies d'un travail collectif de problématisation sur poster. Les panélistes ont été invité·es à préciser le périmètre de chaque thématique, à expliciter les enjeux spécifiques pour la recherche en FBM, à identifier des pistes à creuser et à mettre en évidence les principaux points de tension.

Des pistes d'amélioration ont ensuite été approfondies en sous-groupes afin d'en préciser les leviers, les freins et les conditions de mise en œuvre. L'après-midi, un tournus des participant·es a permis d'enrichir, de compléter et de challenger les productions du matin.



## Atelier A : Mobilité Professionnelle

### Expert

Julien Meillard, GT mobilité professionnelle, Direction Unil

### Objectif CAP2037

- Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> eq. dû aux déplacements professionnels en avion de 60% minimum par rapport à 2019.

L'empreinte carbone de la mobilité professionnelle est évaluée à 10 % de l'empreinte carbone totale de la part Unil de la recherche FBM. Des réglementations existent à l'Unil, au CHUV et à Unisanté pour favoriser le report modal vers le train pour les trajets continentaux. La directive 0.8 de l'Unil cadre les voyages professionnels du personnel Unil. Cette directive instaure l'obligation d'une validation hiérarchique pour toute demande de déplacement professionnel à l'étranger. Elle instaure également l'exclusion du recours à l'avion pour les destinations atteignables en 10 h de train. Au CHUV, une directive encourage à préférer le train pour les trajets de moins de six heures, mais n'est pas contraignante. À Unisanté, les voyages en avion sont autorisés uniquement pour des distances supérieures à 1'000 km, ou plus de dix heures de trajet.

Néanmoins, le niveau de mise en œuvre et de contrôle de ces directives est variable. Le suivi de la directive Unil sur les voyages, plus stricte dans sa mise en œuvre que celle des autres institutions, n'est pas suivie par les chercheurs ayant une affiliation dans les autres institutions. De plus, ces réglementations ne touchent pas à la mobilité intercontinentale, qui constitue le 80 % de l'empreinte carbone de la mobilité professionnelle.

Les motifs de déplacements en avion sont très principalement la participation à des conférences (85 % en 2024 ; 77 % en 2025). Les autres motifs identifiés sont le déplacement pour conduite de recherche/terrain (8 % en 2024 ; 14 % en 2025) ainsi que l'expertise.

Un groupe de travail sur la mobilité professionnelle qui implique les différentes facultés de l'Unil a été mis sur pied dans le cadre de CAP2037.

À court terme, une liste de bonnes pratiques pour la communauté de l'Unil est en cours d'élaboration, avec un focus sur les conférences et les terrains de recherche. À plus long terme, une réflexion est en cours sur le design, la faisabilité et les modalités d'introduction d'une taxe CO<sub>2</sub> et/ou de quotas d'émissions.

Une autre piste creusée est celle du développement d'une agence de voyage sur le campus, qui permettrait d'avoir un unique interlocuteur pour les usagers et qui faciliterait l'application de nouvelles réglementations. Des éclairages de la littérature élargissent la perspective. Les mesures visant à encourager les reports modaux de l'avion vers le train (comme la directive 0.8 de l'Unil) ont des impacts limités : en effet, avec une zone d'exclusion de 10h, les émissions sont réduites de maximum 20 %. Seules des mesures visant à réduire les déplacements, en particulier des long courriers (au travers de quotas CO<sub>2</sub> ou de limitations de nombre de vols long courriers) permet de réduire de plus de 50 % les émissions de CO<sub>2</sub> (Ben-Ari et al., 2024).

Une étude montre que 20 % des chercheurs qui voyagent le plus émettent le 53 % des émissions de la communauté de recherche (Berné et al., 2022). L'impact carbone par participant aux grandes conférences internationales est considérable, estimé de 1 à 3 tCO<sub>2e</sub> par participant. Les trajets long courriers en avion pour se rendre aux lieux de conférence étant la principale contribution à l'empreinte carbone (Tao et al.; Klöwer et al.; Perga et al.; Duane et al.).

Ceci a conduit à des initiatives pour créer des Hub continentaux, l'idée étant que les conférences aient lieu dans plusieurs endroits de la planète en même temps et que les participants se rendent au Hub le plus proche de leurs institutions de rattachement.

Les interactions en présentiel sont ainsi maintenues au sein d'un même Hub, les visioconférences permettant de relier les Hubs pour des plénières. Perga et al. ont comparé les émissions de CO<sub>2e</sub> d'une conférence annuelle de l'Aquatic Science Meeting, entre 2004 et 2023, selon un modèle traditionnel de conférence avec un Hub unique, et avec des scénarios de conférence avec deux Hubs (Amérique du Nord et Europe) ou trois Hubs (Amérique du Nord, Europe et Asie)(Perga et al.). Leurs résultats montrent que les Hubs multiples permettent de réduire considérablement les émissions de CO<sub>2e</sub> associés à ces déplacements avec des scénarios multi-hubs, - 52 % avec une Europe centrale et une Amérique du Nord et - 65 % en ajoutant un 3<sup>ème</sup> Hub en Asie.



## Atelier B : Ressources de laboratoires & Infrastructures

### Expertes

Delphine Douçot (Dicastère Transition & Campus), Francesca Bariviera (Unibat), Christine Gonzales (Décanat FBM, Dicastère Infrastructure)

### Objectif CAP2037

- Réduire l'énergie électrique consommée par les activités de recherche expérimentale de 20% par rapport à 2019
- Réduire le volume d'achat de biens d'équipement liés aux laboratoires de 40% minimum par rapport à 2019
- Diminuer la surface brute de plancher moyenne bâtie par personne de minimum de 20% par rapport à 2019.
  - Réduire l'énergie thermique et électrique consommées pour l'exploitation des bâtiments de 50% par rapport à 2019.
- Couvrir l'entier des besoins en énergies thermiques et électrique avec 100% d'énergie renouvelable.

Les trois expertes ont présenté aux panélistes les enjeux liés aux infrastructures et aux laboratoires de la FBM, en croisant les dimensions spatiales, énergétiques, environnementales et organisationnelles.

La présentation a d'abord présenté le périmètre très fragmenté de la faculté, répartie sur plusieurs sites. C'est ensuite la forte intensité infrastructurelle des activités expérimentales en laboratoires qui a été rappelée : la surface utile principale par utilisateur particulièrement élevée (14.4 m<sup>2</sup>/utilisateur en FBM contre 4.2 m<sup>2</sup>/ utilisateur en sciences sociales et humaines) ; la valeur à neuf des laboratoires de l'Unil est le double de celle des bureaux (12'700 CHF versus 6'600 CHF) ; la consommation énergétique élevée des bâtiments contenant des laboratoires (ex : Genopode 160 kWh/m<sup>2</sup> versus 28 kWh/m<sup>2</sup> pour Anthropole) ;

augmentation des équipements qui sont coûteux et occupent également des surfaces (congélateurs, chambres froides, microscopie) ainsi qu'une multiplication des installations destinées à assurer le fonctionnement de ces équipements, au lieu d'une planification rationnelle et centralisée de ces dernières.

Les achats de consommables de laboratoire et dans une moindre mesure d'équipements sont responsables de 37 % de l'empreinte carbone de la recherche Unil-FBM, et de 34 % de son empreinte sur la biodiversité, ce qui en fait la principale source d'impact environnemental de la recherche Unil-FBM.

Au sein de l'Unil et pour répondre aux objectifs CAP 2037 associés aux pratiques de laboratoires, le GT GreenLab a été constitué. Des sous-groupes de travail COPRO ont été mis sur pied dans le but d'explorer différentes pistes : créer un inventaire des équipements ; centraliser les achats ; accompagner la mise en place des pratiques durables et explorer le potentiel de la réparabilité.

### Coordination d'achats des consommables

Les achats d'équipements et de consommables sont généralement réalisés de manière très décentralisée, sans règles uniformisées. En conséquence, les fournisseurs sont très nombreux ce qui réduit la marge de manœuvre de négociation avec ces derniers, il n'y a pas d'optimisation sur les contrats de maintenance et il y a peu d'informations sur les infrastructures ou les assurances que nécessitent certains équipements, engendrant parfois des problématiques de stockage.

Le **COPRO Coordination d'achats des consommables** cherche à démontrer la plus-value financière d'une centralisation de l'achat des consommables dans le but de réinvestir dans une meilleure qualité environnementale.

### Inventaire des équipements

À l'heure actuelle, il est impossible d'avoir une vue d'ensemble des équipements achetés. Ceci rend leur partage et leur mutualisation très difficile, entre départements et encore plus entre facultés. L'analyse des impacts environnementaux est elle aussi rendue très difficile, tout comme l'optimisation de la fin de vie et d'utilisation des équipements, ce qui conduit à des problématiques de stockage et de gaspillage de ressources.

Dans cette situation décentralisée, mettre en place un système de réparation s'avère extrêmement coûteux, ceci pour diverses raisons : absence de données récoltables sur la plus-value des réparations, difficulté à solliciter des compétences adaptées au parc d'équipement, etc.

Le **COPRO Inventaire des équipements** explore la possibilité de créer un système en lien avec le processus d'achat qui permette d'offrir un inventaire actif des équipements et contenir des informations nécessaires à leur bonne gestion, de l'acquisition à leur fin de vie en passant par leur maintenance.

### Pratiques durables

Par ailleurs, le **COPRO LEAF FBM** coordonne le programme LEAF qui accompagne les personnes travaillant en laboratoire dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement.

À titre d'exemple, un congélateur à  $-80^{\circ}\text{C}$  consomme autant par an que 1 à 2 maisons individuelles et la FBM compte 350-400 congélateurs. Une augmentation de la température à  $-70^{\circ}\text{C}$  permet une économie d'énergie de 25 %. Une meilleure gestion des échantillons permet de diminuer le nombre de congélateurs.



## Atelier C : Le numérique

### Expert.e.s

Johann Recordon (Centre de compétences en durabilité, Unil) ; Dr Cécile Lebrand (Responsable de la Data Stewardship Biomed Unit (DSBU) à la FBM Unil – CHUV)

### Objectif CAP2037

- Réduire le volume d'achat de biens informatiques et électroniques de 40% minimum par rapport à 2019
- Réduire l'énergie électrique consommée par les activités de recherche expérimentale de 20 % par rapport à 2019.

### Présentation n°1

Johann Recordon a présenté les impacts environnementaux de la recherche FBM. L'impact global du numérique à l'Unil est évalué à 3'200 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par année, ce qui représente environ 10 % de l'empreinte carbone totale de l'institution.

En ce qui concerne la part Unil de la recherche FBM, l'empreinte carbone est estimée à 490 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par année, soit 8,8 % de son empreinte carbone. Mais également 25 % de son empreinte sur la biodiversité, ce qui en fait l'un des principaux postes d'impact sur cette dimension. La gestion de l'électricité et du matériel s'avère cruciale pour réduire l'empreinte globale du numérique

À noter également que la consommation d'énergie des serveurs Unil/EPFL a été multipliée par cinq entre 2016 et 2024, tandis que les volumes de données stockées ont quadruplé entre 2019 et 2023. À l'Unil, cette augmentation est très largement imputée à la recherche FBM.

La présentation a soulevé des questions plus larges :

- *Peut-on faire de la recherche avec moins de données ?*
- *Quelle implication d'une dépendance aux infrastructures numériques lourdes, d'une vulnérabilité dans les chaînes d'approvisionnement ?*
- *Quel impact sur la santé de la communauté de recherche si elle est contrainte d'avoir un temps d'écran >10 h/j ?*
- *Quel impact sur les capacités cognitives des chercheur.euses de l'utilisation de plus en plus centrale des algorithmes ?*
- *L'utilisation des outils d'IA dans la recherche est-elle une forme de néocolonialisme permettant de concentrer les bénéfices ici, aux dépens des populations précarisées et des pays du Sud global ?*

Pour répondre aux objectifs de CAP2037, un groupe de travail *Sobriété numérique* (GTSN) a été établi, avec plusieurs axes de travail : politique d'acquisition et gestion des ressources, monitoring des impacts du numérique, exploration des angles morts du numérique (manque de lignes directrices institutionnelles, utilisation de l'IA, dépendance au GAFAM, besoin de développer une autonomie logicielle et une souveraineté numérique ; dette technologique). Un besoin de lignes directrices institutionnelles et d'autonomie logicielle a été identifié.

## Présentation n°2

Cécile Lebrand de la DSBU a présenté les enjeux autour du partage responsable et durable des données de recherche biomédicale de la FBM.

La gestion des données de recherche biomédicale soulève plusieurs défis. En premier lieu, on observe une croissance exponentielle des données produites (multiplication par quatre au sein de la FBM entre 2019 et 2023), entraînant une saturation des espaces de stockage et des coûts qui augmentent.

Au-delà du stockage, deux risques majeurs ont été soulignés. Tout d'abord la difficulté de conserver les données scientifiques. Une étude présentée suggère que la probabilité de retrouver les données associées à un article diminue de 17 % chaque année (Gibney et Van Noorden, Nature, 2013).

Ces derniers mois, la suppression de plusieurs bases de données scientifiques publiques aux États-Unis, notamment en santé publique, ainsi que les coupes budgétaires majeures touchant les Instituts nationaux de la santé (NIH), soulèvent de vives inquiétudes quant à la stabilité des infrastructures américaines pour le partage et la publication de données de recherche.

Ensuite, la recherche connaît une crise de reproductibilité, qui conduit à un gaspillage considérable de ressources. Une étude citée estime que la recherche conduite avec 50 % des budgets recherche préclinique des USA ne sont pas reproductibles (Freedman et al., PLoS Biology, 2015). La mauvaise documentation, l'absence de standardisation, l'absence de partage des données et la fragmentation des pratiques font partie des causes incriminées générant ces problèmes.

Le décanat de la FBM a édicté des règles pour garantir la pérennité, la sécurité et le partage équitable des données de recherche (voir [Actu Unil ici](#)).

La DBSU propose de nombreux outils pour automatiser les processus et un accompagnement personnalisé en gestion de données afin de faciliter une documentation à moindre effort, un partage FAIR et une préservation durable des données.



## Atelier D : Expérimentation animale

### Experte

Stéphanie Claudinot, coordinatrice 3R de la FBM

### CAP2037 – Institutions

- Réduction des achats de consommable, matériel (équipements et informatique)
    - Réduction de la consommation d'énergie
- Innovation socio-écologique

### CAP2037 – Société

- Valorisation des dispositifs existants et mise en place de nouvelles stratégies
- Renforcement des liens entre l'UNIL la société au bénéfice de la transition
- Renforcer l'image de l'UNIL et de la science en général auprès de la société.

Stéphanie Claudinot a rappelé que la recherche animale désigne l'utilisation d'animaux vivants à des fins scientifiques, médicales ou réglementaires, principalement pour la compréhension des mécanismes biologiques, le développement de traitements et l'évaluation de la toxicité de substances chimiques. En Suisse, cette recherche s'inscrit dans un cadre légal exigeant : autorisation préalable des projets, démonstration d'indispensabilité, évaluation du degré de sévérité, balance des intérêts et utilisation des 3R (Réduction, Raffinement, Remplacement), formation continue des expérimentateur.trice.s.

Les 3R sont les principes directeurs pour une utilisation plus éthique, plus responsable et de meilleure qualité des animaux d'expérience. En Suisse, le respect de ces principes est inscrit dans la loi. L'Unil est membre fondateur du Centre de Compétence Suisse 3R (3RCC) en 2018.

En 2024, 274 licences ont conduit à l'utilisation de 50'668 animaux pour la recherche FBM, dont environ 90 % de souris. La majorité des projets concernent les maladies humaines.

Des mesures sont déjà en place pour optimiser l'impact environnemental des animaleries, notamment indirectement au travers d'initiatives visant les 3R. La FBM a notamment engagé une rationalisation de ses animaleries, une centralisation des élevages, une optimisation des transports et des commandes, ainsi qu'un développement de plateformes technologiques et d'alternatives comme les organoïdes.

L'encadrement de la recherche animale à l'Unil s'inscrit également dans le volet Société des objectifs CAP2037.

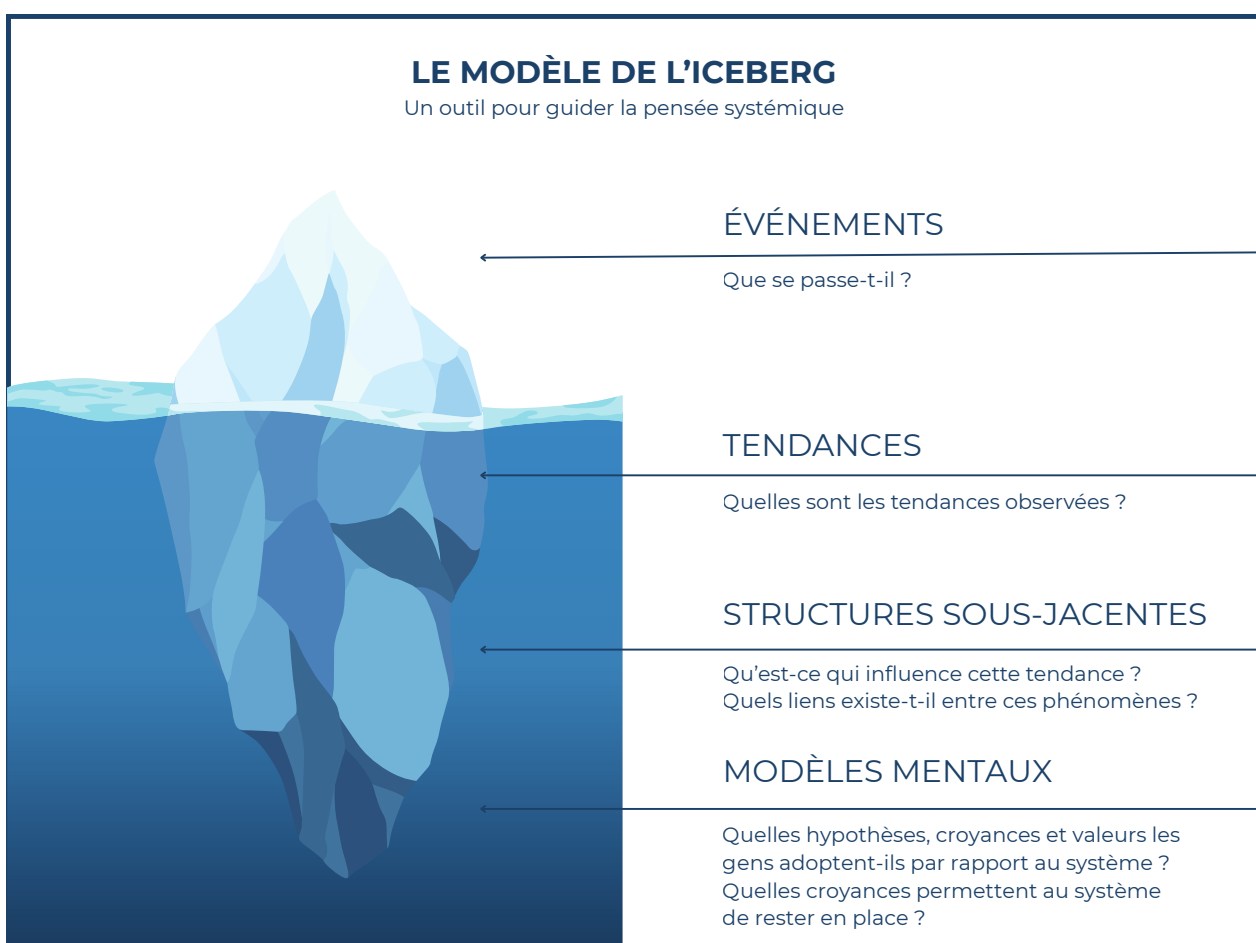
La première responsabilité est éthique vis-à-vis des animaux, avec la mise en place de stratégies importantes pour diminuer le nombre d'animaux en surplus. S'ajoute ensuite la responsabilité de l'institution vis-à-vis du personnel d'animaleries et des chercheur.se.s confronté.e.s à la « fatigue compassionnelle ». Dans cet optique la charte « culture of care » a été signée par le décanat et le rectorat en 2023.

L'Unil est également engagée pour entretenir le dialogue avec le public sur l'expérimentation animale et membre du Swiss Transparency Agreement on Animal Research (STAAR). À travers ses différents engagements, la FBM cherche à maintenir un équilibre exigeant entre progrès scientifique, respect des normes éthiques et légales, transition vers des modèles plus durables et adéquation avec les attentes de la société.

## IV. Iceberg : comprendre les logiques profondes du système de la recherche

Après les ateliers thématiques, les participant-es ont été recomposé-es en nouveaux groupes. À partir de questions structurantes formulées en amont, comme : Pourquoi vole-t-on autant pour participer à des conférences internationales ? Pourquoi utilise-t-on autant d'animaux d'expérimentation par rapport à l'usage qui en est fait ? Pourquoi produit-on toujours plus de données ? Pourquoi préfère-t-on avoir nos propres équipements de recherche ? Pourquoi utilise-t-on des modèles et des instruments digitaux toujours plus puissants ? Ils ont analysé ces phénomènes à l'aide de l'outil de l'iceberg.

L'exercice consistait à dépasser le niveau visible des comportements pour en identifier les causes plus profondes. Le premier niveau portait sur les pratiques observables. Le second explorait les cadres institutionnels et les règles formelles. Le troisième examinait les logiques systémiques du monde académique, notamment la compétition, les incitations à la performance et les modèles de financement. Enfin, le dernier niveau interrogeait les normes, valeurs et représentations implicites.



L'objectif n'était pas de produire immédiatement des solutions, mais de mettre en lumière les mécanismes structurels qui sous-tendent les enjeux abordés le matin, afin de préparer une réflexion collective plus stratégique pour la suite des Assises.

## V. Spécificités de la recherche biomédicale et en santé

### 1. Spécificités de la recherche de la FBM

Présentation de Marietta Straub, Plateforme durabilité et santé (FBM) et Cheffe de groupe, Institut de radiophysique (CHUV).

Marietta Straub a présenté aux panélistes un discours d'étonnement sur les spécificités de la recherche biomédicale et en santé qu'elle a comparé aux domaines des géosciences dont elle est issue.

Son intervention a mis en lumière plusieurs tensions structurantes : travail sur des systèmes vivants complexes et variables, pression à produire rapidement des résultats face à l'urgence médicale, gaspillage méthodologique, articulation délicate entre rigueur scientifique et attentes sociétales, influence des mécanismes de financement et des intérêts économiques ou politiques, ainsi qu'un possible régime d'exceptionnalité lié aux enjeux humains.

L'objectif était d'explicitier ces caractéristiques afin de mieux comprendre en quoi elles conditionnent les pratiques actuelles et les marges de transformation vers une recherche plus durable.

### 2. Débat des panélistes

À la suite de cette présentation, les panélistes ont participé à un échange en format « bocal à poissons ». Ce format consiste à placer quelques participant-es au centre pour échanger sur une question donnée, tandis que les autres écoutent en silence depuis l'extérieur.

Les places centrales peuvent ensuite être occupées par d'autres personnes souhaitant intervenir.

La discussion s'est structurée autour d'une question : *quelles sont les spécificités propres à la recherche médicale et en santé ?*

Ce temps de délibération a permis de confronter les points de vue, d'affiner les distinctions et d'alimenter la réflexion sur les composantes clés du système de recherche à faire évoluer dans les prochaines étapes des Assises.

## VI. Clôture et projection vers la suite

La fin de la journée a permis de rappeler les principaux enseignements et tensions identifiés au cours de la session.

Un moment de "météo" a ensuite donné la possibilité aux participant·es d'exprimer brièvement leur ressenti sur la journée, afin de prendre en compte la dynamique du groupe

Enfin, des délégué·es ont été désigné·es pour porter les réflexions au sein du processus des Assises et contribuer à la structuration de la session suivante. La journée s'est conclue par un rappel du calendrier et des prochaines étapes.

### **Rappel des ressources disponibles**

Plateforme Voca : permet d'accéder aux documents utiles, de poser des questions et de partager des retours anonymes.

# LES ASSISES DE LA RECHERCHE DURABLE À LA FACULTÉ DE BIOLOGIE ET DE MÉDECINE

UN PROJET PORTÉ PAR

## Unil.

EN PARTENARIAT AVEC



**unisanté**

Centre universitaire de médecine générale  
et santé publique • Lausanne



**Hôpital ophtalmique  
Jules-Gonin**

Service universitaire d'ophtalmologie  
Fondation Asile des aveugles

AVEC LE SOUTIEN DE



FONDATION  
LEENAARDS